

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

MASTER

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1 ;

Vu l'arrêté du 28 août 2018 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. FREDERMAN REALPE MUÑOZ, né le 14 mars 1997 à QUITO (EQUATEUR) en vue de son inscription au Master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE MANAGEMENT DES PROJETS INTERNATIONAUX,

Le diplôme de **MASTER** de Droit, économie, gestion, Mention Management et commerce international
mention bien

est délivré à **M. FREDERMAN REALPE MUÑOZ**

au titre de l'année universitaire 2022-2023

et confère le **grade de master,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 30 novembre 2023

Le titulaire

Le Président



Michel DENEKEN



*Le recteur de la région académique,
Chancelier des universités*



Richard LAGANIER

N° STRASBG 17715039

/2023202207992